

Communiqué de presse

Le 6 octobre 2011

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ NSE Holding



VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



AU PRIX DE 12 € PAR ACTION

PRESENTEE PAR



DUREE DE L'OFFRE : 10 JOURS DE NEGOCIATION

Le présent communiqué établi par la société NSE Holding est diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

En application de l'article L.621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son Règlement général, l'AMF a apposé le visa n° 11 -443 sur la note d'information établie par la société NSE holding, en date du 4 octobre 2011.

La note d'information, ainsi que les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de NSE Holding déposées auprès de l'AMF le 5 octobre 2011, sont disponibles sur les sites Internet de NSE Holding (www.nse-groupe.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

- NSE Holding : Les Seignes Nizerolles, 03250 Nizerolles
- Portzamparc Société de Bourse : 13 rue de la Brasserie – BP 98653 – 44186 Nantes cedex 4

Contact NSE Holding :

François Lacoste – Président NSE Groupe

www.nse-groupe.com